



# Syndicat Départemental Autonome des Territoriaux du Tarn.

Hôtel du Département Lices Georges Pompidou 81 013 ALBI Cedex 09  
sdatt@tarn.fr 05.63.48.68.09

## RENOUVELLEMENT 2020

Date : ... / ... / 2020

### INFORMATIONS PERSONNELLES

Mme.  M.  Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
 Date de naissance \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_  
 Grade \_\_\_\_\_ Echelon \_\_\_\_\_ E.MAIL: \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

### INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Collectivité \_\_\_\_\_ Service : \_\_\_\_\_  
 Situation administrative :  
 Titulaire  Stagiaire  Retraité(e)  Contractuel (le) de droit public  Contractuel (le) de droit privé

### COTISATION SYNDICALE

#### GRILLE DES COTISATIONS ANNUELLES 2020 :

CATEGORIE A 85 € soit 28,58 € après déduction d'impôt  
 CATEGORIE B 70 € soit 23,80 € après déduction d'impôt  
 CATEGORIE C 56 € soit 19,04 € après déduction d'impôt  
 RETRAITE 30 € soit 10,20 € après déduction d'impôt

#### Païement des Cotisations :

Chèque à l'ordre du SDATT  
 1 fois Chèque à encaisser le .../.../20  
 2 fois Chèque de ...€ à encaisser le .../.../20  
 Chèque de ...€ à encaisser le .../.../20  
 Prélèvement SEPA joindre un RIB  
 1 fois  2 fois

#### J'adhère au Syndicat Départemental Autonome des territoriaux du Tarn

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature

Les informations nominatives ci-dessus ont pour objet de permettre au Syndicat Départemental Autonome des Territoriaux du Tarn d'organiser l'action, d'informer, de consulter ses adhérents. Ces informations ne peuvent pas être communiquées à l'extérieur du SDATT pour des opérations commerciales ou publicitaires. Chaque adhérent a le droit d'accès, de contestation, et de rectification des données le concernant

Complétez les rubriques sans omettre de signer. Les fiches incomplètes ne pourront pas être enregistrées dans le fichier des adhérents.

#### Mandat de prélèvement

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez

Syndicat Départemental Autonome des Territoriaux du Tarn

à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Crédit Mutuel Albi Madeleine

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.



Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA : FR04ZZZ8050AE

#### Débiteur :

Votre Nom \_\_\_\_\_  
 Votre Adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Pays \_\_\_\_\_

#### Créancier :

Nom Syndicat Départemental Autonome des Territoriaux du Tarn  
 Adresse Hôtel du Département Lices Georges Pompidou  
 Code postal 81013 Ville ALBI CEDEX 09  
 Pays France

IBAN

BIC

Païement :  Récurrent/Répétitif  Ponctuel

Tiers débiteur \_\_\_\_\_ Tiers créancier \_\_\_\_\_

A : \_\_\_\_\_ Le :

Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter tous les champs du mandat.



# Syndicat Départemental **A**utonome des Territoriaux du Tarn.

Albi, le 02 décembre 2019

Cher (e) adhérent (e),

La cotisation syndicale représente plus de 70 % du budget du syndicat

Elle permet au syndicat d'exister et d'assurer aux adhérents, et à tous les territoriaux du Tarn, un fonctionnement indépendant, avec pour seul objectif la défense des intérêts individuels et collectifs des personnels.

Une cotisation, c'est aussi permettre aux élus **A**utonomes d'assurer pleinement leurs mandats au sein des différentes instances dans lesquelles ils ont été élus.

- ✓ Adhérer au **SDATT**, c'est renforcer la protection individuelle et collective de tous les agents, dans la défense de leurs missions et de leurs services ;
- ✓ Adhérer au **SDATT**, c'est donner sa force à un syndicalisme de proximité indépendant de tout pouvoir politique, libre et déterminé.
- ✓ Adhérer au **SDATT**, c'est permettre à chacun d'être destinataire d'une information variée, objective sur vos droits.

Vous trouverez au recto de la présente un bulletin de renouvellement d'adhésion au **SDATT**. Pour les adhérent(e)s qui sont en prélèvement des cotisations il est inutile de renvoyer ce bulletin sauf en cas de changement de coordonnées bancaires ou postales. Nous vous rappelons que la cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 % du montant de la cotisation.

Dès réception de votre bulletin d'adhésion, vous serez inscrit sur notre liste de diffusion locale.

L'ensemble des membres du bureau du **SDATT** se joignent à moi pour vous offrir l'agenda des Territoriaux du Tarn et *pour vous souhaiter, à toutes et tous, de passer d'agréables fêtes de fin d'année.*

Jean Christophe FLEURY,

Président du **SDATT**.